NOM et prénom du candidat :

PHOTO

DOSSIER d'INSCRIPTION

DEJEPS, PERFECTIONNEMENT SPORTIF

Mention Volley Ball

Dossier d'inscription à retourner accompagné de votre récapitulatif de préinscription et des pièces obligatoires avant **le 25 mai 2018** au :

CREPS TOULOUSE
Pôle Formation
1 avenue Edouard Belin
BP 84373
31055 TOULOUSE CEDEX 4

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR TOUS LES CANDIDATS
Attestation d'expérience d'encadrement en volley-ball ou en beach-volley ; Attestation d'expérience de pratiquant en volley-ball ou en beach-volley pendant au moins deux saisons sportives. Ou Brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré, option « volley-ball » ; Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « activités sports collectifs », mention « volley-ball ». Diplôme d'éducateur en école de volley-ball ; Diplôme d'entraîneur régional de volley-ball ou de beach-volley ; Diplôme d'entraîneur fédéral de volley-ball ou de beach-volley. Attestation de sportif de haut niveau en volley-ball ou en beach-volley inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport.
Attestation de formation aux premiers secours (AFPS) ou de prévention et de secours civique de niveau 1 (PSC1) ou tout titre équivalent (certificat de sauvetage secourisme du travail, BNSSA…) ou une attestation d'inscription à une session de formation. La formation d'initiation suivie pendant la journée d'appel de préparation à la défense n'est pas recevable. Possibilité de s'inscrire à la session PSC1 organisée par le CREPS le 24 juin 2018 (voir page 8)
Certificat Médical de non contre indication à la pratique et à l'encadrement du volley-ball datant de moins de 3 mois (à la date des tests d'entrée en formation) (utiliser le certificat médical du dossier d'inscription).
Un **dossier** comprenant : un curriculum vitae, une lettre de motivation pour intégrer la formation, un projet professionnel, des justificatifs de recherche de stage (attestations de promesse de stage, attestations de prise de contact des structures)
Pour les français de moins de 25 ans : le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) (anciennement journée d'appel de préparation à la défense)
Une **photo d'identité** (à coller page 1)
Un **chèque correspondant aux frais de dossier de 65,00 €** à l'ordre de « l'Agent Comptable du CREPS de Toulouse» (ce chèque restera acquis au CREPS).
6 timbres au tarif en vigueur (lettre prioritaire)
Une photocopie de votre **attestation d'assuré (e) social en cours de validité** (document papier à demander sur le site Internet www.ameli.fr ou à votre caisse d'assurance maladie) + **photocopie de la carte vitale**
Une **attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité** (à se procurer auprès de votre compagnie d'assurance habitation ou véhicule).
Une photocopie de **votre carte nationale d'identité recto/verso** ou passeport en cours de validité Si vous êtes étranger, une photocopie de votre titre de séjour en cours de validité
Photocopie de tout titre ou diplôme obtenu (scolaire, universitaire, sportif, socio professionnel)
Un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal (**RIB ou RIP**) au nom du candidat.
Si un organisme finance tout ou partie de votre formation, une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure (voir document page 5)
Pour les candidats salariés : Photocopie du contrat de travail Attestation de l'employeur vous autorisant à suivre la formation
Si vous êtes demandeur d'emploi : fiche de prescription ou validation de votre projet de formation délivré par Pôle Emploi
Récapitulatif de préinscription (PDF)

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE

CREPS TOULOUSE

FFvolley
Ligue Occitanie
Pyrénées-Méditerranée

CERTIFICAT MÉDICAL
DE NON CONTRE-INDICATION
À LA PRATIQUE ET A L'ENCADREMENT DU VOLLEY-BALL datant de moins de 3 mois (à la date des tests d'entrée en formation)

Je soussigné(e) ……, Docteur en Médecine,
- certifie avoir examiné en date du …….,

Mme/M. …….……..,
Né(e) le……

Et avoir constaté qu'il (elle) ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'encadrement du Volley Ball.

Observations :
……
……
……
……
……

Signature et cachet du Médecin (obligatoire) :

FICHE DE PRESCRIPTION

PARCOURS DIPLOMANTS
ACTIONS PREPARATOIRES
ACTIONS DE QUALIFICATION

Date : ……./……../…… Structure : ……

Nom du prescripteur : …… Tél : ……..

Fax : …… Courriel : ……

IDENTITE

NOM Prénom :..... H ❑ F ❑

Adresse : .....

CP :..... Ville : ..... Tél. : .....

Courriel :…… Portable : .....

Date de naissance : ..... Age :……

N° inscription Pôle Emploi : ..... Date inscription Pôle Emploi : .....

Catégorie d'inscription : 1 ❑ - 2 ❑ - 3 ❑ Perçoit l'**ARE** : oui ❑ non ❑

Autre public :…….. Date de fin des droits ouverts : .....

Niveau de formation :…….. Dernière classe fréquentée : ..... .

Date de sortie système scolaire : ..... Diplôme(s) validé(s) en FI ou FC : …….

Date d'obtention ……. Intitulé(s) : ……

RSA : Oui ❑ Non ❑ **ZUS/ZRR** : Oui ❑ Non ❑ **TH** : Oui ❑ Non ❑

Temps partiel demandé : Oui ❑ Non ❑ **Besoin d'aide compensatrice** : Oui ❑ Non ❑

Bénéficiaire Garantie Jeunes : Oui ❑ Non ❑

Sortie d'un dispositif prioritaire :

❑ **POI** ❑ **ER2C** ❑ **Pass Insertion** Dates : …….. ❑ **CIVIS Renforcé /ANI**

❑ **Pass Emploi** ❑ **PLIE** ❑ **Ambition apprenti**

Validation du projet : ❑ Stage entreprise ❑ Expérience professionnelle ❑ Autre :…….

Dossier dérogatoire (motifs) : ❑ A suivi une action qualifiante dans les 12 derniers mois (pour les actions préparatoires et de qualification) – Laquelle : ……

Argumentaire

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Action de formation préconisée :

Organisme de formation : ..... Lieu de l'action : .....

Intitulé : .....

Signature du Bénéficiaire ***Signature du Prescripteur***

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS PEDAGOGIQUES

(Éventuellement)

Je soussigné(e), …….……..

Président(e)/Directeur(rice) de la structure ……..., certifie

que les frais pédagogiques de la formation …….

organisée par le CREPS Toulouse, soit la somme de ……..€, pour le stagiaire

…….....seront pris en charge par ladite structure.

Fait à ……., le …….....

Signature du Président et Cachet de la structure

CREPS TOULOUSE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ATTESTATION
de PARTICIPATION à des COMPÉTITIONS de Volleyball

Je soussigné ……..

Président du club de volleyball de……

atteste que M…….……

a participé à des compétitions de volleyball pendant au moins 2 saisons sportives :

Niveau de la compétition	Saison sportive correspondante

Signature du Président

Le représentant de la ligue régionale de Volley-ball

Cachet du club

CREPS TOULOUSE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ATTESTATION

de PARTICIPATION à

L'ENCADREMENT d'une ÉQUIPE

en Volleyball

Je soussigné …….

Président du club de volleyball de……..

atteste que M……..a participé,

pendant au moins une saison sportive, à l'encadrement d'une équipe en volleyball :

Catégories encadrées *(précisez)*	Saison sportive correspondante *(Dates)*
École de volley :	
Jeunes :	
Seniors :	

Le :……..

Signature du Président

M…….

Cachet du club

Le CTS Volley de la Région

Le cadre fédéral

Signature de

DTN Volley-ball

FICHE D'INSCRIPTION AU PSC1
Premiers Secours Civiques de niveau 1
Session réservée aux candidats inscrits au DEJEPS Volley Ball

Programme

Malaises et alerte - Plaies et protection - Les brûlures - Les traumatismes - Les hémorragies externes – Obstruction des voies aériennes par un corps étranger - Perte de connaissance – Arrêt cardiaque et alerte – Alerte aux populations - Formation à l'utilisation d'un défibrillateur

Dimanche 24 juin 2018
(9h-12h30 / 13h30-17h)
Au CREPS de Toulouse

NOM : ……... Prénom : ……

Date et lieu de naissance : ……

Adresse :

……

……

Téléphone : …… Mail :……

Nombre minimal de participants : 5 **Nombre maximal de participants : 20**

☐Coût de la formation : 60,00 € *(joindre chèque de 60,00 € à l'ordre de l'agent comptable du CREPS)*

Une convocation sera envoyée par mail 2 jours avant le début de la session.

FICHE A RETOURNER ACCOMPAGNEE DU PAIEMENT
Tout dossier incomplet sera refusé

AVANT LE 25 MAI 2018
AU CREPS DE TOULOUSE
POLE FORMATION
1 avenue Edouard Belin – BP 84373 – 31055 TOULOUSE cedex 4
Tél. 05 62 17 90 00 defa@creps-toulouse.sports.gouv.fr

MINISTÈRE DES SPORTS

CREPS TOULOUSE

CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Article L 6353-3 du Code du Travail)

PSC1

Entre les soussignés :

1. Centre de ressource, d'Expertise et de Performance Sportive de Toulouse (C.R.E.P.S. Toulouse) représenté par son Directeur, Monsieur Eric JOURNAUX.

et,

2. ci-après désigné, le stagiaire :

Nom et Prénoms : Nom de Naissance :

Date et lieu de naissance : à Département :

N° et Rue :

Code postal : Ville : Tél :

Mail :

est conclu un contrat de formation professionnelle.

Article 1 : Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée : **Premiers Secours Civiques de niveau 1.**

Article 2 : Programme de l'action de formation

L'action de formation se déroulera le **24 juin 2018.**

- Malaises et alerte
- Plaies et protection
- Les brûlures - Les traumatismes
- Les hémorragies externes
- Obstruction des voies aériennes par un corps étranger - Perte de connaissance - Arrêt cardiaque et alerte
- Alerte aux populations - Formation à l'utilisation d'un défibrillateur

L'attestation de réussite **Premier Secours Civique de niveau 1** est délivrée par un représentant de la CFMNS 31 à la suite d'un stage d'une durée de 7 heures sur 1 journée.

Elle est organisée pour un effectif de 20 stagiaires maximum et un minimum de 5 stagiaires. Si le minimum n'est pas atteint, la session sera annulée et les candidats seront prioritaires sur les sessions suivantes.

Article 3 : Dispositions Financières

Le prix de l'action de formation est fixée à :

- 60 **€** TTC *(*soixante euros*)* correspondant aux 7 heures.

Le stagiaire s'engage à verser la totalité du prix susmentionné, à l'inscription en formation.

Le comptable assignataire pour le CREPS de Toulouse est l'Agent Comptable du CREPS.

Article 4 : Interruption du stage

En cas d'abandon de la formation par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié et aucune somme ne lui sera remboursée.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation pour cause de force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Article 5 : Protection sociale

La protection sociale des stagiaires est assurée conformément aux articles L.6342-1 et suivants du code du travail.

Tout accident survenu dans le cadre de la formation doit être immédiatement signalé auprès du secrétariat du Département Emploi Formation Apprentissage du CREPS Toulouse qui remet à l'intéressé le formulaire de déclaration d'accident qui est adressé à la CPAM concernée dans les 48 heures.

Article 6 : Délai de Rétractation

A compter de la date limite ci-dessous mentionnée de retour du contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter ; il doit en informer le CREPS Toulouse par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Article 7 : Délai d'acceptation

Le stagiaire doit retourner au CREPS Toulouse le présent contrat, complété et signé, **avant le 25 mai 2018**, (après cette date, l'inscription du stagiaire à la formation ne sera pas examinée et il ne sera pas admis à suivre cette formation).

Fait en deux exemplaires à Toulouse, le

Signature du (de la) stagiaire
(après avoir apposé la mention « lu et approuvé » de façon manuscrite)

le Directeur
du CREPS Toulouse

Eric JOURNAUX